RENDEZ-VOUS À L'AUTOMNE En décembre, une grande soirée publique de restitution rassemblera tous les acteurs ayant PLUS DE

participé à la démarche, afin que les élus et 2 000 HABITANTS les habitants présentent les enseignements ET ACTEURS SOCIOde ce travail. Les élus formuleront ensuite des ÉCONOMIQUES SE SONT EXPRIMÉS LORS DES 7 RENCONTRES



PUBLIQUES ET DES

NOMBREUSES RÉUNIONS

DANS LES COLLÈGES, LES

LYCÉES, LES MAISONS DE





DOSSIER **IMAGINE LE GRAND ANNECY**

LE TEMPS DES PROPOSITIONS

Après une phase d'écoute, qui a permis à des milliers d'habitants, élus et partenaires de s'exprimer, la démarche « Imagine le Grand Annecy » entre dans une seconde étape : il s'agit désormais de formaliser les grandes orientations et de construire ensemble une feuille de route pour notre territoire.

'écoute et le dialogue ont guidé l'élaboration du projet de territoire dès son lancement. Ils ont pris plusieurs formes : une enquête audiovisuelle auprès d'un panel représentatif d'habitants du bassin annécien, 7 rencontres à travers tout le Grand Annecy, mais aussi la réalisation d'un Atlas*, véritable état des lieux regroupant données et cartes à l'échelle du territoire, ainsi que 47 entretiens avec les maires de l'agglomération et une enquête filmée auprès des dirigeants d'entreprises, suivie d'un débat.

NOURRIR LA RÉFLEXION

Cette première phase d'écoute a également été enrichie par une série de « chantiers stratégiques » rassemblant des acteurs compétents pour chaque thématique: équipements culturels, enseignement supérieur, recherche et innovation, urbanisme, agriculture, transports, logement, articulation entre développement économique et cohésion sociale, environnement, etc.

À CONSTRUIRE DES RÉPONSES

À partir de cette matière riche et variée, les élus municipaux et communautaires, des techniciens et de nombreux partenaires socio-économiques ont travaillé durant trois séminaires au cours du premier semestre 2018. S'appuyant sur des visites de terrain auprès d'acteurs du monde professionnel, des visites de sites aux enjeux forts (espaces naturels à préserver, zones d'activités en développement, villages, logements, gares, campus universitaire...), mais aussi sur des interventions d'experts et de nombreux ateliers participatifs, ils ont étudié trois questions essentielles :

- · l'évolution des modes de vie et ses conséquences pour notre territoire,
- · les modèles de développement économique,
- · les relations entre notre territoire et ses voisins.

Trois thématiques que ce dossier propose d'explorer, en revenant sur les questionnements et les pistes de réflexion qui ont émergé tout au long des débats, de la part de chacun des acteurs de la démarche. >>>

^{*} L'Atlas « Regards sur le Grand Annecy » est téléchargeable sur www.grandannecv.fr.

L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE ET DES VALEURS

omment imaginer le territoire de demain, à l'horizon 2050, sans prendre en compte l'évolution flagrante de nos modes de vie dans toutes leurs dimensions? Sociale d'abord, avec le vieillissement de la population, la réduction de la taille des ménages, des familles qui se recomposent, des couples biactifs et plus de temps consacré aux loisirs. Économique, environnementale et technologique ensuite, avec l'avènement du numérique, l'accélération des rythmes de vie, des frontières plus floues entre travail et vie personnelle, l'évolution de nos modes de consommation et la mobilité en constante augmentation. Culturelle enfin, avec l'émergence de nouvelles valeurs : bien-être, liberté, autonomie, suprématie de l'instant.

OUBLIES CONSÉQUENCES POUR NOTRE TERRITOIRE?

Ces évolutions multiples impactent notre rapport au temps et à l'espace. Par exemple, la recomposition des ménages entraîne un besoin accru de logements. Quant aux déplacements qui ne cessent d'augmenter, ils sont un point de cristallisation dans des emplois du temps de plus en plus chargés. Dès lors, comment tenir compte de ces mutations dans notre projet de territoire? Comment imaginer les services urbains de demain en intégrant les nouvelles pratiques sociales, dans tous les domaines : mobilité, travail, loisirs, éducation, maintien à domicile pour les personnes âgées, numérique, aménagement du territoire, etc.?



ES GRANDES QUESTIONS QUE POSE L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE :

Ces questions ont fait l'objet d'ateliers participatifs réunissant des élus, des techniciens et de nombreux partenaires.

- Comment maintenir des services de proximité alors que les habitants s'éloignent de plus en plus de chez eux pour le travail et les loisirs?
- Comment répondre au besoin de logement, tenir compte du souhait de maison individuelle avec jardin, dans un espace limité et contraint par la géographie (le lac et les montagnes)?
- Faut-il adapter les infrastructures (voiries, équipements...) à l'urbanisation ou au contraire penser le développement de l'agglomération en fonction des infrastructures existantes en jouant sur la dimension temporelle ?
- Quelle relation entre la nature et la ville ?
- Comment les équipements et logements peuvent-ils être utilisés pour des usages non prévus au départ ?
 Face aux prévisions d'augmentation de la population, quels choix pour demain ?
- Face au **vieillissement de la population**, quelles problématiques en 2050 et comment y remédier?



PAROLE D'EXPERT

« Développer les politiques temporelles »

Développées par plusieurs villes et métropoles depuis les années 2000, les politiques temporelles s'intéressent au facteur temps et visent une meilleure articulation des temps personnels, familiaux, professionnels et sociaux. Elles peuvent intervenir dans des champs variés: horaires élargis pour les services publics et culturels, accueil et gardes d'enfants à des horaires inhabituels, décalage des horaires de travail et de cours pour diminuer les congestions et l'inconfort aux heures de pointe dans les transports, organiser la vie et la mobilité nocturnes, privilégier la multifonctionnalité des lieux, prendre en compte le temps dans l'aménagement du territoire...

Pour Jean-Vves Boulin, sociologue, chercheur associé à l'IRISSO (Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales – Université Paris Dauphine), « développer les politiques temporelles peut contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne, au renforcement de la cohésion sociale, à l'égalité de genre (pour l'accès aux services et à l'emploi) et à un développement durable via une articulation entre temps et espace. »



Ils l'ont dit...



« On est plusieurs générations à vivre ensemble, et ce n'est pas évident de concilier nos intérêts, entre les plus jeunes, ceux qui sont là depuis plus longtemps, les actifs et les retraités. Donc je pense qu'il faudra qu'on apprenne le vivre ensemble. » Sylvain, habitant de Saint-Jorioz

66

- « Il y a déjà des solutions qui peuvent passer à la vitesse supérieure sans de trop gros investissements : plus
- de pistes cyclables, plus de transports en commun, des sites adaptés pour le covoiturage, un territoire qui pourrait devenir une région pilote sur la transition écologique : c'est peut-être le moment, pourquoi pas ? » Sophie, habitante de Fillière
- « Il ne faut pas avoir peur de faire évoluer le cadre de vie en fonction de la population qui arrive, tout en gardant une identité et une vie de village avec des services pour éviter les déplacements inutiles. » **Géraldine**, habitante de Saint-Jorioz
- « Le Grand Annecy va devoir penser un réseau de transport qui ne sera possible que si on arrive à densifier l'urbanisation. » Clément, étudiant à l'IUT
- « Tout le monde devrait avoir accès au logement à Annecy, pour se rapprocher de sa famille et de son travail : il faudrait renforcer la solidarité. » Sanah, collégienne à Annecy



Grand Annecy magazine N°5 Juin 2018

LES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ynamique et attractif, pôle de recherche et d'innovation reconnu, s'appuyant sur un secteur industriel solide et de nombreuses filières d'excellence, ainsi qu'un attrait touristique reconnu mondialement, notre modèle économique présente des atouts indéniables. Il n'en reste pas moins soumis à un contexte de mondialisation et de développement accéléré du numérique et des nouvelles technologies, qui nécessite une perpétuelle adaptation et anticipation de l'avenir. Quelles sont ses forces et les leviers de l'attractivité de notre territoire, l'un des plus dynamiques de France ? Sur quels points faibles faut-il veiller? Comment continuer à accueillir des entreprises tout en tenant compte des nouveaux enjeux environnementaux et énergétiques? Quel équilibre rechercher et pérenniser? Comment inventer un modèle de développement à la fois ambitieux et qui respecte l'identité de notre territoire?

« Des points forts indéniables »

PAROLE D'EXPERT

« Le modèle de développement du Grand Annecy est équilibré avec des points forts indéniables, explique Vincent Pacini, chercheur, entrepreneur et consultant, professeur associé dans l'équipe d'innovation du Conservatoire National des Arts et Métiers, enseignant à l'Institut d'Administration des Entreprises et à l'Institut d'Études Politiques de Lyon. En effet, le territoire concentre un nombre très important d'emplois et de revenus issus des activités industrielles et de service, un bouquet de services qui couvrent pratiquement l'ensemble des besoins de la population (alimentation, études, travail, santé, loisirs...), mais également une capacité à capter et utiliser pour l'économie locale des revenus issus de l'extérieur du territoire (par exemple les pensions de retraites, les résidents du territoire qui travaillent à l'extérieur, les revenus touristiques). Pour préserver cette dynamique, le territoire du Grand Annecy devra veiller à l'avenir à accompagner l'évolution des besoins des industries en termes de services, contenir l'augmentation du coût de la vie, réguler la pression foncière et réduire la dépendance énergétique. »

LES GRANDES QUESTIONS QUE POSE LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ces questions ont fait l'objet d'ateliers participatifs réunissant des élus, des techniciens et de nombreux partenaires.

- Quels sont les moteurs de notre développement aujourd'hui ? Seront-ils les mêmes demain ?
- De quoi parle-t-on quand on évoque l'industrie
- Comment amplifier les liens entre les forces économiques du territoire ?
- Comment favoriser la complémentarité des ressources de chaque partie du territoire ?
- Comment faire en sorte que les bénéfices de notre modèle économique participent mieux à l'amélioration de la qualité de vie ?
- Domment faire évoluer notre modèle de développement avec un impératif de croissance verte, qui passe notamment par la gestion raisonnée des ressources et de l'énergie?

Ils l'ont dit...





- « Il faut laisser Annecy se développer, mais à taille humaine. » Un habitant d'Alby
- « Il y a plein de start-up, d'initiatives. Il faut les soutenir : on a besoin d'idées nouvelles, et surtout qu'elles se concrétisent » Arnaud, entrepreneur aux Papeteries Image Factory, à Cran-Gevrier
- « Il faut capitaliser sur les forces de ce territoire, que ce soit le sport, l'innovation technologique... Et ne pas oublier que se rassembler, ce n'est pas s'éparpiller. C'est partir de ce qui existe aujourd'hui et grandir ensemble, réunir des pôles de compétences... »

Gwénaëlle, habitante d'Aviernoz

« Je suis très attaché à cette région. Mais le risque que je vois, c'est que le pôle économique se concentre sur Annecy, et que toutes les communes alentour ne soient que des cités dortoirs. » « Il faut décloisonner le monde de l'entreprise, échanger, coopérer. Nous fonctionnons trop en silo. » Benjamin, travaille pour une agence conseil en innovation et développement durable

- « Étudier à Annecy est compliqué, car la région est chère. Or il faut continuer d'attirer des jeunes : ils sont la génération de demain des entreprises ! » Mathilde, étudiante à l'IAE à Annecy
- « Je ne connais pas un autre endroit dans le monde où coexistent et s'enrichissent autant de leaders de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme... Aucun de ces secteurs n'en serait là s'il ne s'était pas enrichi des autres secteurs : il faut travailler ensemble et continuer d'aller vite, cultiver cette dynamique. » Richard Laborie, DGA du Crédit Agricole des Savoie



L'OUVERTURE AU MONDE

est l'occasion d'interroger les liens qu'il entretient avec l'extérieur. Quels flux de personnes, de richesses économiques, de richesses écologiques lient le Grand Annecy avec les territoires voisins? Quelle est la plus-value de la coopération entre les territoires ? Quels peuvent être les apports réciproques ?

tonne pas à nos frontières administratives, toutes récentes qu'elles soient. Les élus ont fait le choix d'éla-

onstruire un projet pour notre territoire borer un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie d'Annecy, représentatif des pratiques et usages des habitants. Mais ce bassin de vie est lui-même en relation permanente avec les territoires limitrophes, notamment la métropole genevoise, le bassin de vie de Chambéry et celui de Lyon. Aujourd'hui, la mobilité généralisée dessine de nouveaux systèmes territoriaux : comment notre agglomération peut-elle et souhaite-La démarche « Imagine le Grand Annecy » ne se can- t-elle se positionner au cœur de ces ensembles dynamiques? Quelles alliances ou partenariats peuvent être utiles, avec qui et pour faire quoi?









« Développer la mobilité est indispensable pour que les entreprises puissent s'ouvrir sur le reste du monde, aller chercher ailleurs des compétences. Or les jeunes ne restent pas toujours car il se sentent enclavés et les loyers sont chers. »

Elisabeth Battarel, DRH du groupe NTN-SNR

« Les vraies solutions se situent à une échelle plus grande que le Grand Annecy, de Chambéry à Genève. Repensons nos infrastructures dans un système de pôle métropolitain. »

Un entrepreneur

- « Genève est une énorme chance pour nos entreprises, une porte sur l'international. » Alexandre Fauvet, dirigeant de Fusalp
- « Les jeunes ont envie d'un beau projet pour leur territoire. Un projet

« connecté », qui développe la communication dans tous les sens du terme, qui permette d'être ici et ailleurs en même temps, dans une ville ouverte sur le monde. » Jean-Marc, travaille pour l'Éducation nationale

« Nous devons voir plus loin. Quand on est regroupés, on est plus forts, plus unis, plus grands, plus solidaires. » Un habitant d'Héry-sur-Alby





LES GRANDES QUESTIONS QUE **POSENT LES INTER-RELATIONS ENTRE LE GRAND ANNECY ET LES AUTRES TERRITOIRES**

Ces questions ont fait l'objet d'ateliers participatifs réunissant des élus, des techniciens et de nombreux partenaires.

- Quelles relations entre les entreprises et les universités, nationales et internationales?
- Eau, énergie, ressources produites par les déchets... des ressources partagées dont le Grand Annecy est dépendant. Comment réduire cette dépendance ?
- Les relations entre Annecy et Genève. Lyon et Grenoble sont-elles équilibrées ? Peut-on faire mieux?
- Quelles sont les forces et les faiblesses des relations des territoires au sein de notre bassin de vie?
- Quels partenariats existent et sont à développer entre acteurs de la santé?
- Comment renforcer les coopérations entre territoires sans attiser les concurrences?
- Comment instaurer une relation gagnantgagnant entre les territoires?
- Quels usages autres que leur dimension écologique peuvent avoir les espaces naturels de notre territoire?



un emploi dans le canton de Genève.

10 000 étudiants sur le territoire dont près de la moitié présents sur le campus de l'Université Savoie Mont Blanc à Annecy.



PAROLE D'EXPERT

« Voir plus loin et être vu de plus loin »

« Le Grand Annecy, ce n'est pas simplement une communauté élargie avec les défis d'organisation des services publics que l'on sait, c'est aussi (et surtout ?), un projet de positionnement pour voir plus loin et être vu de plus loin. Sa motivation en est moins la cohérence avec le bassin vécu que l'ambition de prendre place dans un système plus global. Car au fond, à quoi bon être grand si on ne dit pas pour jouer quel rôle dans un ensemble qui vous reconnaît comme tel? Il est probable que demain, les systèmes urbains et territoriaux les plus efficaces seront ceux qui auront su construire "au-delà d'eux", dans cette inter-territorialité stratégique, de nouveaux biens et services communs. »

Martin Vanier, géographe, professeur à l'École d'Urbanisme de Paris, membre du conseil scientifique de l'Institut des hautes études d'aménagement du territoire en Europe (IHEDATE).



